

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Beaucaire (30)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21300032600016

Code postal / Ville : 30300 Beaucaire**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2023-017**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** M Le Maire, Julien SANCHEZ - Tél : +33 466599003 - Mail : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de plein droit relatifs aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 28 juillet 2023 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Commune de Beaucaire**Critères d'attribution :** 1 - Prix des prestations (50%)

2 - Valeur technique (30%)

2-1 Méthodologie et logistique pour le traitement des commandes (10%)

2-2 Démarche environnementale (10%)

2-3 Qualité des produits (10%)

3 - Délai de livraison (20%)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition et livraison de papiers d'impression en ramettes pour la Commune de Beaucaire

Classification CPV : 30197630

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition et livraison de papiers d'impression en ramettes pour la Commune de Beaucaire
Il s'agit d'achat de papiers destinés à l'impression par les photocopieurs de marque TOSHIBA de la Commune de Beaucaire.

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire de la Commune de Beaucaire

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'accord-cadre avec minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant minimum annuel : 1 000,00 € HT

Montant maximum annuel : 40 000,00 € HT

Les montants sont identiques pour chaque période de reconduction.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification.

Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Le délai de livraison des prestations est proposé par le candidat à l'article 5 de l'acte d'engagement.

Retrait du dossier de consultation :

Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Forme juridique du groupement :

Article 2.2 du RC

Cautionnement et garanties exigés :

Sans

Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

Information des candidats non retenus :

Article 8.3 du RC

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr>.

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons suivants :

Une ramette pour les produits suivants :

Ligne 1.2 du BPU : A4 – 80 Grs BLANC (recyclé)

Ligne 1.3 du BPU : A4 – 80 Grs BLANC

Ligne 1.5 du BPU : A4 – 80 Grs Teintes pastel

Ligne 2.7 du BPU : A3 – 160 Grs BLANC

Procédures de recours et voies de recours :

Article 8.2 du RC

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Nîmes

16 Avenue Feuchères CS 88010

30941 NIMES CEDEX 9

Tél : 04.66.27.37.00

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

21 juin 2023